

Charte des responsabilités humaines

« Je suis responsable parce que vous existez »

Emmanuel Lévinas

RAPPORT ANNUEL 2007 PROJETS 2008/9

du Comité international de la Charte



Sommaire

1ère partie : Introduction générale, par Edith Sizoo

Préface

1. Résultats de l'évaluation interne
 - 1.1. Synthèse des réponses au questionnaire
 - 1.2. Remarques finales sur le résultat de l'évaluation
2. Perspectives 2008 / 2009

II^{ème} partie : Rapports 2007 et Projets 2008/9 du Comité international de la Charte

- | | |
|--|--|
| - Sudha SREENIVASA REDDY (Inde) | sudha_gss@yahoo.com |
| - Pinky Castelo CUPINO (Philippines) | pcupino@hotmail.com |
| - ZHAO Yifeng (Chine) | zhaoyf_2000@yahoo.com |
| - Isis de PALMA (Brésil) | isis@educ-imagens.com.br |
| - Diego ESCOBAR DIAZ (Colombie) | redconspaz@cinep.org.co |
| - Carlos LIBERONA (Chili) | corayun@hotmail.com |
| - Ziad MAJED (Liban) | zmajed@hotmail.com |
| - Betsan MARTIN (Nouvelle Zélande) | betsan.martin@paradise.net.nz |
| - Nina GREGG (USA) | nregg@worldnet.att.net |
| - Cécile SABOURIN (Canada) | cecile.sabourin@uquat.ca |
| - Yolanda ZIACA (Grèce) | polis@otenet.gr |
| - Tsisso CHIPASHVILI (Géorgie) | tsisso@yahoo.com |
| - John STEWART (Zimbabwe) | novasc@ecoweb.co.zw |
| - Rapport spécial :
Iran et la diaspora (par Behrouz SAFDARI) | behrouzs@orange.fr |
| <i>Site web et Forum</i> : Lydia NICOLLET | lydia@alliance21.org |

ANNEXE I : La Charte des responsabilités humaines (*nouvelle version*)

I : Introduction générale

Préface

Ce document se réfère à la *quatrième* année d'activités réalisées par les 14 membres du Comité international de la Charte et leurs comités nationaux. Il donne également des informations sur les activités prévues pour les années 2008 et 2009. A la suite d'une décision du Comité à sa réunion en Afrique du sud (octobre 2006), une évaluation interne a été réalisée au cours de l'année 2007. Les résultats de cette évaluation interne donnent des aperçus intéressants sur les avancées réalisées, les contraintes rencontrées et les perspectives pour continuer l'effort unique représenté par la promotion de la conscience de l'idée de la « responsabilité » en tant que telle et de la Charte comme traduction concrète de cette conscience.

Par conséquent, la **première partie** de ce document présente **une synthèse du résultat de l'évaluation interne**, suivi par les **perspectives 2008/9**. La **deuxième partie** de ce document contient les Rapports 2007 et les Projets 2008/9 des membres du Comité international de la Charte.

En **ANNEXE** à ce document, le lecteur trouvera **le texte révisé de la Charte**. Cette nouvelle version est survenue après des échanges intensifs de réflexions, suggestions, amendements et corrections par les membres du Comité international de la Charte, nourris à leur tour par des débats dans leurs propres pays.

Nous espérons que le document présent saura convaincre et inspirer tous ceux qui d'une façon ou d'une autre sentent que l'idée de la « responsabilité » est une notion clé pour faire face aux défis du 21^{ème} siècle.

Edith Sizoo

Octobre 2007

1. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION INTERNE

Remarques préliminaires

L'idée de faire une auto-évaluation interne des *activités* entreprise par les membres de l'équipe internationale pour la promotion de la Charte des responsabilités humaines et leurs comités nationaux, ainsi que les *résultats* de ces activités, est née à la réunion du comité en Afrique du sud (7-10 oct. 2006). Elle ne couvre *que* les projets et les activités *déjà réalisés*.

La coordinatrice du comité a été chargée de réaliser un questionnaire en consultation avec un expert indépendant dans le champ de l'évaluation.

Les membres du comité ont réfléchi à ces questions avec les personnes impliquées dans les activités de la Charte dans leurs pays.

Par la suite, les réponses ¹ aux questions ont été synthétisées par le coordinateur de la manière suivante :

1. Synthèse des réponses ; 2. Remarques finales.

Une *synthèse transversale de toutes les réponses au questionnaire* est publiée dans le rapport complet de l'évaluation interne qui est disponible à la FPH (Gustavo Marin).

Objectif de l'évaluation :

L'évaluation était destinée à aider les acteurs principaux et la coordinatrice à porter une *réflexion critique* sur les efforts réalisés jusque là afin d'*améliorer* les performances passées pour les activités futures, particulièrement en ce qui concerne :

- la direction (objectif absolu, les étapes précédentes et les buts intermédiaires)
- les méthodologies
- la cohérence des activités
- la génération de ressources.

¹ Distribuées sous forme de textes bruts aux Members du Comité international et le représentant de la Fondation Charles Léopold Mayer

Qu'a-t-on évalué ?

Les activités déjà réalisées par les acteurs principaux dans leur propre contexte, mais aussi leurs liaisons entre eux, avec d'autres réseaux/organisations et avec la coordonnatrice, la webmestre et la Fondation Charles Léopold Mayer.

Quels critères ont servi pour l'évaluation des axes susmentionnés ?

- les activités ont été regardées en général, à la lumière de la clarté de direction, du choix des contacts en accord avec cette direction, des vraies raisons de ce choix, de l'effet des contacts pris quant à leur réussite à soulever la question de la responsabilité, son dilemme et ses dimensions éthiques, leur réussite à faire en sorte de garder l'attention sur ces questions et/ou de créer un effet de boule de neige, des méthodes d'approche. Les ressources mobilisées et utilisées.

Résultat attendu :

On s'attendait à ce que toutes les réponses prises dans leur *ensemble* révèlent un *couverture générale* de l'effort de promotion des idées de la Charte (en termes de groupes sociaux, groupes professionnels, secteurs et zones géographiques) et le *degré de cohérence* dans cet effort. Un tel résultat servirait de base pour réfléchir à comment poursuivre l'effort.

1.1. SYNTHÈSE

*des réponses au questionnaire*²

a. avancées accomplies, couverture et choix de points d'entrée dans les sociétés : choix des *individus* et des *groupes*

Individus

Dans tous les pays concernés, les coordinateurs nationaux ont choisi de démarrer le processus de promotion de la Charte au sein de la *société civile* en contactant des *individus*. Les critères de ces choix étaient : leur niveau d'*influence*, leur *réputation* d'engagement social et de droiture dans la société, leur *sensibilité* possible à l'éthique de la Responsabilité, leur capacité de travailler *proactivement*, l'*effet démultiplicateur* de leur implication.

Dans certains pays on a visé et atteint un éventail très large de champs professionnels. Dans d'autres, les comités nationaux ont choisi de prioriser certains champs précis, considérés comme essentiels et/ou parce qu'ils y avaient personnellement accès.

À l'exception significative du Brésil, où un énorme programme scolaire permanent sur la *Responsabilité pour l'environnement Social et Naturel* est mis en oeuvre à l'échelle du pays en collaboration avec les Ministères de l'Éducation et de l'Environnement, peu d'efforts ont été faits pour impliquer directement des gouvernements nationaux et des ministères en tant que promoteurs de la Charte, bien que l'on ait approché certains individus liés avec ces bureaucraties. Les grandes bureaucraties sont très lentes à répondre. Et quand on les approche, elles se montrent souvent méfiantes. (Qui est derrière cette initiative ? Que cherche-t-elle ?). Aux niveaux *sous-nationaux et locaux*, cependant, les efforts pour lier les activités de la Charte avec les autorités locales ont été *plus fréquents*. À cet égard, un exemple intéressant est la manière en Colombie de construire des ponts entre les communautés locales et autorités locales en vue de conclure des « pactes sociaux ». Ces derniers sont une sorte de convention conclue après des débats intenses entre plusieurs secteurs de la société et les autorités gouvernementales.

² Voir : « Synthèse transversale des réponses au questionnaire » publiée dans le rapport complet de l'évaluation.

Les réponses proviennent de : la Chine, l'Inde, les Philippines, le Brésil, la Colombie, le Chili, le Liban, la Nouvelle Zélande, les États-Unis, le Canada, la Grèce, la Géorgie.

Il n'y a pas eu de réponse : du Zimbabwe, du Sénégal.

Ils présentent les Responsabilités des différents composants de la société dans le but d'améliorer les conditions de vie locales.

Groupes / organisations

L'implication des groupes de la société civile / mouvements et institutions professionnelles / organisations / associations sont le résultat de l'effort initial d'approcher, convaincre et impliquer des individus qui travaillent avec ou au sein de ceux-ci. Ils couvrent un large éventail de : a. champs professionnels ; b. groupes sociaux ; et c. champs thématiques :

- a. *professionnels* : éducation (tous niveaux), médias, affaires
- b. *sociaux* : jeunes, groupes urbains et ruraux, artistes, politiques, avocats, scientifiques, professionnels de la santé, militants sociaux, populations indigènes, religieux
- c. *thématiques* : environnement, justice économique, droits de l'Homme.

Au cours des quatre dernières années, on observe une augmentation impressionnante du nombre ainsi que de la variété des groupes/organisations dans les quatorze pays où le comité international est représenté. La dimension de ces groupes et organisations varie, ainsi que la mesure à laquelle une partie ou l'ensemble du groupe/de l'organisation a pris activement en charge la Responsabilité comme notion clé pour la réflexion et l'action, et/ou a adhéré à la Charte. Cependant, le fait important à souligner est qu'il y a eu de plus en plus d'entrées dans des organisations existantes et que beaucoup d'entre elles produisent - plus ou moins rapidement - de *nouvelles initiatives*.

Quelques exemples :

- ***Iran*** : mention spéciale de l'ouverture facilitée en Iran par Behrouz Safdari qui coordonne le réseau persan de la Charte. Bien qu'habitant en France, il garde des contacts importants avec des individus et des organisations en Iran et avec des Iraniens de la diaspora. Malgré la situation de répression politique en Iran, il a réussi à organiser et faciliter une visite en Iran avec Gustavo Marin et Lydia Nicollet, qui a ouvert des possibilités de partenariats.

- Une *Exposition itinérante d'oeuvres d'art* qui a trouvé son inspiration dans la Charte des responsabilités humaines a été organisée par les coordinateurs de la Charte en Europe du sud, au Brésil, aux États-Unis et en Géorgie impliquant des réseaux d'artistes et autorités et communautés locales.
- Le *Jour de la Responsabilité organisé avec la municipalité de Montréal* en vue de mettre en valeur la première année de la mise en oeuvre de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*
- L'initiative en *Amérique du sud d'une Assemblée régionale de citoyens* où les trois Comités nationaux de la Charte du Chili, du Brésil et de la Colombie mettent activement en avant la Charte, ses principes éthiques et les expériences avec des méthodologies pour leurs implications.
- Le programme *Across Oceana* : une initiative de plus de 5 ans (2007-2012) prise par le Comité de la Charte de la Nouvelle Zélande, axée sur les responsabilités partagées pour la mer, les eaux et tout ce qui y vit. Ce programme impliquera de nouveaux groupes participants et des nations du Pacifique dans le réseau de la Charte.
- L'implication et la *liaison d'associations d'Avocats en Inde et au Sri Lanka*, qui prendront la Charte comme base de réflexion et d'action en liant les Droits de l'Homme et les Responsabilités
- La conférence sur la « *Responsabilité à l'ère mondiale* », organisée par le Comité géorgien de la Charte, impliquant des personnalités politiques (le sous-ministre de l'Éducation), le Président de l'Université Tschavtschavadze, d'autres professeurs d'université, des prêtres, un haut fonctionnaire militaire, des professeurs et des journalistes).

b. Réponses initiales

Pratiquement tous les répondants convergent pour dire que d'abord ce n'était pas l'idée d'une Charte, « un texte de plus », mais l'accent sur la nécessité d'un « culture de responsabilité » qui a suscité l'intérêt. Deuxièmement, ce n'était qu'en reliant l'idée d'une « culture de responsabilité » à des problèmes concrets vécus quotidiennement que les personnes se sont impliquées dans une réflexion orientée vers l'action. Ces questions sont, par exemple : le respect de la diversité culturelle, une « économie compatissante », la justice et la paix, les droits de

l'Homme, la démocratie et la gouvernance, l'environnement, l'éducation, la jeunesse, les questions de femmes...

Au cours de ces processus, les principes de la Charte ont servi d'outil pour les débats. Selon le profil des groupes, parfois seuls quelques-uns des principes, parfois tous, ont été proposés à la réflexion. Comme formulé par Betsan MARTIN (Nouvelle Zélande) : « Nous considérons de plus en plus qu'une *culture de responsabilité est le champ à préparer où l'on peut faire pousser les graines d'une charte*. Cependant, la Charte propose de la clarification, des déclarations de principe, dont on peut discuter lorsque l'on construit une implication dans la Responsabilité à travers des activités ou des projets conçus pour cultiver une éthique relationnelle collective. » Les rapports des membres du Comité international fournissent de nombreux exemples de groupes sociaux qui ont été invités pour discuter de la « responsabilité » par rapport à leurs propres activités, que ce soit dans la vie quotidienne concrète ou dans la recherche.

c. le besoin de développer des méthodologies adéquates

D'après les caractéristiques des groupes/organisations abordés, les *méthodologies* et l'utilisation de l'information / le matériel pédagogique diffèrent. Le texte de la Charte en tant que tel, dans la plupart des cas culturellement adapté au pays concerné pour sa présentation, le plus souvent n'est distribué ou diffusé qu'*après* des contacts préliminaires, une présentation et une explication. D'autres matériels, intellectuellement plus accessibles, ont été développés pratiquement partout, tels que : des vidéos, des brochures, des présentations power point, des affiches, des cartes postales, ou des livrets présentant la Charte à travers une question thématique précise (par exemple, « Agir de façon responsable » en rapport aux comportements favorables à l'environnement, développé en Grèce), en enfin, tout aussi important : l'exposition itinérante susmentionnée d'œuvres d'art en rapport avec les principes de la Charte. Sur tous les matériels on trouve une référence au site web international de la Charte ainsi que qu'aux sites nationaux de la Charte.

Un autre aspect du développement de méthodologies adéquates est le souhait, ou plutôt le besoin de *consolider l'intérêt initial des personnes* et de faire en sorte

qu'il opère sans la présence et l'incitation constante du coordinateur national et les membres de son comité national, créant ainsi un *effet de boule de neige*. *Cela réussit mieux dans certains pays que dans d'autres*. Le Brésil, le Chili, la Colombie, les Philippines, l'Inde, la Nouvelle Zélande (Pacifique), la Grèce et la France ³ montrent clairement des signes de la consolidation souhaitée. Ce processus semble se développer à un rythme légèrement plus lent, bien que sûr, en Chine. Aux États-Unis et en Géorgie, le travail de la Charte a commencé plus tard que dans les autres pays, mais apparaît comme très prometteur. L'équipe canadienne a choisi délibérément d'approcher d'abord systématiquement des personnes clé pour savoir comment accrocher sur les intérêts des gens, comment faire avec les résistances, et de développer un site web canadien de la Charte qui réponde aux préoccupations des gens et aussi aux différences culturelles et linguistiques d'un pays bilingue, créant ainsi une base de construction solide sur laquelle ensuite élaborer des activités de la Charte. Le Liban est un cas à part à cause des problèmes politiques compliqués. Cela est vrai aussi pour le Zimbabwe. Du Sénégal et de l'Égypte nous n'avons eu pratiquement aucune nouvelle sur les activités de la Charte au cours des deux dernières années.

d. Soutien réciproque

Presque tous les membres du Comité international disent apprécier ce qu'ils ont appris de leurs collègues du Comité. La réunion biannuelle du Comité est considérée comme essentielle pour les échanges d'expériences, du matériel élaboré pour l'information et l'éducation, des méthodologies (même si elles ne sont qu'en partie applicables ailleurs), d'idées et pour la conscience que l'on fait partie d'un processus mondial. Lors de ces rencontres, on a développé et élaboré des idées concrètes pour des programmes interrégionaux, intercontinentaux, et même mondiaux.

Un des résultats directs de la dernière rencontre du Comité internationale en Afrique du sud est l'« exposition itinérante » de travaux artistiques, intitulée « Art et Responsabilité » et réalisée par les coordinateurs en Grèce, au Brésil, en Géorgie et aux États-Unis. Son objectif était de rassembler et de présenter des oeuvres

³ Information pour le Conseil de la Fondation Charles Léopold Mayer : un travail solide et continue a maintenant été établi notamment avec le Réseau des Maisons Familiales Rurales de France, un réseau qui a aussi de fortes relations au niveau international.

d'art qui refléteraient les visions d'artistes sur la responsabilité pour l'environnement. À travers cette série d'expositions, celle en Grèce et celle à venir au Brésil, peut-être aussi en France, en Italie et dans d'autres pays, ainsi qu'à travers des événements parallèles (catalogues, projections de vidéos, débats, pages web qui affichent le projet), les organisateurs cherchent à sensibiliser le public général et à diffuser davantage le projet de la Charte.

D'autres échanges interrégionaux ou intra-régionaux ont lieu grâce à la participation des uns dans les grands événements des autres, comme au Forum Social des États-Unis, le programme Oceana dans le Pacifique, le programme d'échanges des jeunes Philippines-Inde, une Conférence en Chine avec des invités de la Corée et du Japon. En Amérique du sud, les trois pays concernés ont activement élaboré des projets communs. La participation dans ces échanges a été généreusement soutenue par la FPH.

Évidemment le *site web* de la Charte est un *outil indispensable* et très *apprécié* pour la communication à distance. En 2007, la participation de partenaires à la mise à jour du site a augmenté, surtout grâce à la participation active des équipes nationales des Philippines, d'Inde, des États-Unis, du Canada et du Brésil, et nous avons assisté à une autonomie croissante dans la gestion des pages régionales du site, en particulier pour le Canada, l'Europe et de plus en plus, l'Iran. Le nombre de visites au site a également augmenté : 15 septembre - 15 octobre : 7 218 visites, une moyenne de 229 par jour. Le Forum de discussion est très utile pour les échanges entre les membres du Comité international et les partenaires associés, par exemple la discussion menée par l'équipe colombienne sur les Outils et les Méthodologies. Le site est devenu de plus en plus multilingue. Les quatre langues utilisées sont le français, l'anglais, l'espagnol et le portugais, mais il y a aussi des articles en grec, en géorgien et en persan.

Le site aide énormément la fonction de mise en réseau, mais ne rend pas le contact oral superflu. Au contraire : un site fonctionne bien mieux quand les utilisateurs connaissent les visages de ceux qui utilisent leurs messages et informations.

Des idées et des possibilités concrètes pour travailler ensemble de manière plus proche au niveau international en développant des activités communes ou par des échanges profonds ne manquent pas. Au contraire ! Ils sont abondants et

considérés comme étant d'une importance vitale. Le seul vrai problème est celui des fonds.

e. Relations entre la coordinatrice générale, la webmestre et la Fondation Charles Léopold Mayer et leur fonctionnement

Coordinatrice générale :

Il y a une satisfaction générale avec sa façon de fonctionner, caractérisée par un bon niveau de compréhension, la flexibilité, l'efficacité, la réactivité, une direction sensible, de fortes compétences de réflexion sur l'évolution du processus de la Charte, et son « toucher léger » (= ne « regarde pas par-dessus l'épaule »), pour donner la possibilité à tout le monde de participer et ensuite poursuivre selon les réponses obtenues.

Webmestre :

Il y a une satisfaction générale et une bonne appréciation de ses compétences, sa gestion efficace du site et du Forum, sa patience, son encouragement, sa communication positive et dynamique, et son empressement à résoudre des problèmes techniques occasionnels.

Fondation Charles Léopold Mayer

Le soutien de la FPH est considéré comme essentiel. On exprime de l'appréciation pour la direction innovatrice de la FPH sur l'éthique de la responsabilité. Une appréciation excellente aussi du soutien (financier) pour les rencontres physiques et du soutien financier supplémentaire pour un travail transversal ou régional (exemples susmentionnés). Une appréciation aussi quant à sa demande minimale de rapport et d'évaluation du travail, qui exige une gestion onéreuse. Le don de la FPH a été un point de départ efficace et a fourni un moyen pour définir le développement futur du projet. L'attention constante accordée par Gustavo Marin et sa présence aux rencontres du Comité internationale est très appréciée.

Cependant, quelques soucis, tels que formulés par les membres du Comité international de la Charte, en ce qui concerne la FPH sont exprimés dans les citations suivantes :

- *Notre Comité (peut-être les autres aussi) a besoin de sentir que le travail effectué est valorisé à la FPH, qu'il y a là une réelle compréhension des*

défis (locaux) que représentent toute percée relative à la Charte, au thème et aux valeurs qu'elle symbolise. (Canada)

- Les messages de la FPH au Comité international ne sont pas toujours opportuns. Si les attentes et hypothèses de la FPH étaient plus claires, nous pourrions alors rapporter comment ce que nous faisons répond à ces attentes et hypothèses, ou les questionne. Par exemple, la FPH aimerait nous voir faire plus de travail régional, intercontinental et transversal - mais beaucoup d'entre nous avons déjà pris des engagements pour les activités de la Charte en 2007-08 et ne pourrions pas les abandonner pour initier des projets davantage alignés avec les préférences de la FPH. (ÉTATS-UNIS)
- L'incertitude concernant la poursuite du financement met des limites sur la planification et limite aussi la crédibilité, autant de la FPH que de notre travail en tant que comité national de la Charte. Les partenaires exigent un investissement partagé. Un ou deux projets de partenariat peuvent épuiser les ressources de la FPH (15.000 euros par an). Cela soulève la question plus large de la durabilité des activités de la Charte dans le temps. Quand nous invitons des participants à partager dans le travail de la Responsabilité, quel est notre engagement à leur égard ? ; quelles sont les responsabilités de la FPH à leur égard ? Souvent, nous avons accès à des groupes grâce à une relation de longue date que nous avons avec eux. Si les engagements de la FPH ne sont pas solides, c'est notre crédibilité qui est en danger. » (Nouvelle Zélande)
- La FPH devrait se montrer ouverte à une discussion sur une distribution proportionnelle du montant total distribué au Comité international de la Charte calculée en tant qu'équivalence ou parité en fonction des taux de change entre les euros et les valeurs locales. L'introduction d'une sorte de variation qui reflète les niveaux d'activités passées et les stratégies futures de plusieurs pays a aussi été évoquée comme possibilité. (Plusieurs)

f. Autres soutiens (national, international) et mobilisation de ressources financières

Le soutien le plus important provenant d'ailleurs aux niveaux nationaux prend la forme de contributions en nature (volontariat, énergie). Le soutien financier a été principalement indirect, par exemple par la fourniture d'infrastructures et aussi par l'insertion des activités de la Charte dans des programmes existants, par exemple :

- l'énorme programme pédagogique en Inde, « WIZKID », financé par une entreprise, axé sur l'éducation aux compétences de la vie pour les enfants scolarisés, et ayant eu pour résultat la Charte des Enfants sur les Responsabilités Sociales et Environnementales ;
- soutien financier et infrastructurel d'universités en Chine ;
- participation des organisateurs de la conférence Energy & Responsibility aux Etats-Unis ;
- cadeaux des banques grecques pour la publication de matériels sur l'Exposition itinérante « Art et Responsabilité ».

g. Quelques réflexions personnelles

Une sélection de réflexions généralement significatives :

- *le contexte politique lui-même peut influencer l'ensemble du travail et modifier régulièrement la méthodologie et les approches que le groupe de la Charte doit adopter. (Liban)*
- *Peut-être la diffusion de la Charte est-elle un effort plus simple que celui de construire l'implication dans la Responsabilité à travers des activités conçues pour cultiver une éthique relationnelle collective, cependant c'est cette dernière qui mène à l'intérêt pour la Charte. (Betsan Martin, Nouvelle Zélande)*
 - *La Charte n'est pas un discours vide et nous ne pouvons pas simplement la « livrer » aux gens (même si nous sommes convaincus de son importance). Les personnes ont en fait besoin de plus de raisons (liées à des situations concrètes) pour atteindre à une compréhension plus profonde de la Charte. (ZHAO Yifeng, Chine)*

- *« Responsabiliser » les personnes les libérerait de toute sorte de victimisation, car ensuite elles sentent qu'elles peuvent changer « quelque chose » d'important dans leurs vies. (Ziad Majed, Liban)*
- *A la différence d'autres expériences dans d'autres pays où ils travaillent sur ce thème, nous recevons un bon accueil lorsque nous présentons la charte, les gens sont en général très enthousiastes et cela favorise leur participation. C'est pourquoi nous nous sommes beaucoup concentrés sur le développement méthodologique et l'approfondissement thématique car il nous apparaît que le fait de travailler sur ce thème n'est pas une tâche facile et que la diffusion de la Charte n'a pas grand sens si elle n'est pas accompagnée d'un processus de réflexion qui conduise à l'action responsable. (Colombie)*
- *Travailler avec les enfants nous a donné des aperçus très positifs en ce qui concerne l'espoir dans les générations futures. (Inde, Brésil, Philippines)*
- *Jusque là, la notion de responsabilité sociale des entreprises est plus une façon prestigieuse de développer une réputation honorable plutôt qu'un engagement sincère sur la pure compréhension de valeurs éthiques. En revanche, beaucoup d'activistes résistent idéologiquement à intégrer le concept de la Charte, car ils associent souvent le mot « Responsabilité » avec la contrainte et une compulsion restrictive, ou des constructions mentales. (Inde)*
- *Il est intéressant de noter que les niveaux des populations de base et de quelques domaines de l'espace universitaire répondent très positivement à plusieurs dimensions des principes de la Charte. Ils sont capables de lier facilement ces principes avec les réalités fondamentales sans être conditionnés par des dogmes idéologiques ou des préjugés. (Inde)*
- *Le sujet de la Charte n'est pas une priorité pour les bailleurs de fonds. Par conséquent nous devons insérer la Charte dans des causes légitimes comme la Gouvernance, la Paix, la Justice, la Culture.... (Chili)*
- *Nous sommes dans un contexte qui ne permet plus d'approcher une problématique « sociale » de manière « idéologique » - on doit négocier la « cause » avec un discours « inclusif ». (Canada)*

- *Je suis frustré de ne pas avoir les ressources ou la capacité de répondre aux occasions qui se présentent. Le potentiel de bien plus de travail de la Charte existe, mais les ressources disponibles sont insuffisantes. (États-Unis)*
- *Les efforts passés nous ont amenés à construire conjointement un plan régional pour l'Amérique du sud jusqu'à 2010. Ce plan n'est pas facile à réaliser parce que les distances sont immenses, les intérêts régionaux diversifiés et les dynamiques et les ressources sont très limitées face aux grands défis. (Brésil)*
- *L'envergure du projet est trop grande (tout l'espace Européen, ou même les pays autour de la Méditerranée) pour être couvert par une seule personne, avec les moyens offerts par la FPH comme appui principal. Il faut donc réfléchir à des stratégies adéquates. Une voie importante est de nous associer à des actions organisées par d'autres, en contribuant à l'organisation (en tant que financeur ou en offrant du temps de travail), pour que le projet de la Charte soit diffusé lors de ces actions. (Europe du sud)*

1.2. Remarques finales sur le résultat de l'évaluation

En revenant au résultat attendu de cette évaluation interne, il y a deux faits majeurs qu'il faut d'abord noter :

a. Couverture générale

L'**augmentation** de la couverture générale de l'effort de promotion des idées de la Charte ces deux dernières années (en termes de groupes sociaux, groupes professionnels, secteurs touchés et l'élargissement des zones géographiques) et **sans aucun doute impressionnante**.

b. Le degré de cohérence entre ces efforts doit être nuancé.

La simple raison de ce fait est clairement le degré de *différences entre les pays concernés*. Il y a des différences frappantes dans les *situations politiques* : les occasions pour le travail de la Charte au Zimbabwe et au Liban sont incomparables à celles du Brésil ou la Grèce ou la Chine, exigeant donc des approches différentes. Des différences dans la *situation professionnelle* dans leurs sociétés

des *coordinateurs nationaux* et des membres de leurs comités nationaux. Des différences dans la *situation d'emploi* des coordinateurs nationaux : le fait de travailler dans une organisation non-gouvernementale bien établie avec une large mobilisation d'une diversité de groupes sociaux (comme c'est le cas par exemple aux Philippines, en Inde, en Colombie, au Chili, au Brésil, en Grèce) offrent plus d'occasions que lorsque l'on part d'un domaine professionnel limité (comme c'est le cas au Canada, en Chine et en Géorgie) ou lorsque l'on est consultant indépendant (comme c'est le cas aux États-Unis et en Nouvelle Zélande). Toutes ces différences *ont un impact sur les méthodologies et stratégies adéquates* qu'il faut élaborer.

D'un autre côté, il y a clairement plus de cohérence en ce qui concerne les groupes sociaux et les méthodologies entre les trois pays sud-américains impliqués qu'entre par exemple l'Amérique du sud et la Chine. Et il y a aussi plus de cohérence dans les approches orientées vers les intellectuels n'importe où (soit en tant qu'individus, soit en tant que groupe) indépendamment des zones géographiques, ou dans les méthodologies utilisées avec les groupes de jeunes ou les entreprises.

c. Conséquences pour se relier

Les faits pointés sous a. et b. doivent être pris en considération quand on envisage les occasions pour se relier. Échanger les expériences et renforcer les relations pour une action concertée au-delà des frontières, cela fait partie intégrante de la stratégie définie par le Comité international de la Charte. Cependant, cela ne peut pas être fait efficacement sans avoir analysé avec soin les caractéristiques et les intérêts des partenaires potentiels concernés.

L'avantage considérable de l'existence et le fonctionnement efficace du Comité international de la Charte est non seulement que ses membres se connaissent, se rencontrent en tant que groupe pour les réunions tous les deux ans, et individuellement entre deux réunions à l'occasion de diverses activités aux niveaux nationaux, mais aussi qu'ils savent trouver un terrain commun. Les traits communs entre leurs différentes sociétés sont des occasions qui donnent du sens à leurs liens.

Aujourd'hui, suffisamment d'expériences ont été rassemblées pour se relier au-delà des frontières des pays et des zones géographiques. Des projets sont formulés

pour se mettre en lien et collaborer sur des questions et des outils pédagogiques qui se sont avérés avoir un intérêt commun pour le pays/groupes intéressés. Ils concernent les pays /régions/continents suivants : l'Amérique latine, la Chine et la Corée, l'Asie et le Pacifique, l'Europe et la Géorgie, l'Europe et l'Asie, l'Europe et le Brésil, le Canada et les États-Unis, différents pays africains.

En outre, la mise en lien avec divers réseaux professionnels est largement facilitée par le fait que *la majorité des membres du Comité international de la Charte est impliquée dans toutes sortes de réseaux, y compris ceux financés par la FPH* (comme l'Alliance des Journalistes, le Réseau Militaire, le Réseau Juridique, le projet Chine-Japon sur l'Éthique, le groupe d'Économie solidaire).

Cependant, des liens officiels entre le Comité international de la Charte et ces réseaux n'ont pas encore été établis. Il faudrait envisager sérieusement la possibilité d'inviter les coordinateurs de ces réseaux à devenir membres du Comité international de la Charte.

d. Financement des activités de la Charte

Tous les membres du Comité international de la Charte évoquent le fait qu'ils voient beaucoup d'occasions pour élargir et consolider travail de la Charte. ***Le seul problème est celui des fonds pour les activités et pour rémunérer des personnes pour y travailler.***

Jusqu'à maintenant, les fonds pour les activités de la Charte ont consisté en :

*la contribution de la FPH (300.000 euros par an, divisé en 14 contributions égales de 15.000 euros par pays / région représenté dans le Comité de facilitation plus les coûts pour les réunions du Comité, les coûts de la communication (site, forum, base de données) et la coordination générale.

**des contributions locales pour des activités locales/nationales, qui dans la plupart des pays dépassent largement les 15.000 euros.

Les membres du Comité sont d'accord qu'en général il est moins difficile de trouver des fonds pour des activités précises au niveau national que de trouver du financement pour la coordination et la mise en oeuvre d'activités mondiales. *Les agences internationales financent des projets, mais pas des processus.* De plus, le dernier type de collecte de fonds est très coûteux en temps et en argent (qui n'est pas disponible au sein du comité) et une identité mondiale, un statut juridique et un compte bancaire. Il pourrait y avoir, pourtant, des possibilités de former des

consortiums (par exemple, les groupes de la Charte européens et asiatiques) pour solliciter des financements pour des programmes précis auprès de l'Union européenne, Action Aid or Oxfam international, ou pour la Conference mondiale des enfants.

Lors de sa réunion en Afrique du sud, le Comité international de la Charte a décidé de mettre en place une *campagne de collecte de fonds pour des activités communes interrégionales*. Fabienne Presentey et Betsan Martin ont accepté de faire une enquête parmi les membres du Comité quant à leurs projets et besoins de fonds supplémentaires. Elles ont également fait des recherches préliminaires sur des sources internationales de financement. Il est apparu que la collecte de fonds auprès de (grandes) organisations/fondations est devenue une affaire « compliquée » qui exige une connaissance précise des divers intérêts, demandes et procédures légales ainsi qu'administratives de chaque bailleur. Il a donc été décidé que Fabienne Presentey suivra d'abord un cours sur la collecte de fonds et fera ensuite office de conseillère auprès du Comité pour la collecte de fonds.

2. Perspectives 2008 /9

La Charte dans le cadre d'une stratégie de changement

Une question légitime est celle de savoir dans quelle mesure la Charte s'intègre dans une stratégie de changement au regard des défis que l'humanité doit affronter.

Les conditions pour réaliser une stratégie de changement sont considérées comme étant :

- a. la conscience de la crise
- b. la conscience de l'objectif ultime
- c. l'adaptation de l'organisation des activités en fonction des circonstances changeantes ou l'ouverture de nouvelles occasions en vue de l'objectif ultime
- d. la création d'alliances

Les acteurs vitaux de ce processus sont considérés comme étant :

- a. les innovateurs
- b. les alliés / les démultiplicateurs (ceux qui peuvent aider à changer l'échelle de l'effort)
- c. les régulateurs (ceux qui créent les nouvelles règles du jeu).

On peut dire que la « conscience de la crise », notamment celle du changement climatique et d'autres problèmes liés à l'environnement, a largement augmenté ces derniers temps. Il y a aussi une certaine mesure de conscience « qu'il faut faire quelque chose » pour organiser des solutions aux problèmes vitaux, aux niveaux gouvernementaux ainsi qu'au sein de la société civile.

Une Charte des responsabilités humaines comme « objectif ultime » est une idée qui doit encore trouver son chemin dans le monde. Mais un début est déjà réalisé. Dans ce processus, les membres du Comité international de la Charte et leurs comités nationaux jouent clairement un rôle d' « innovateurs » qui introduisent une façon différente d'envisager des problèmes concrets. On peut dire aussi que de plusieurs façons, un début a été réalisé par la plume de la pensée innovante (par exemple une publication sur la Responsabilité en Chine contenant plusieurs contributions sous la direction de ZHAO Yifeng, toute une série de livres sur la

Responsabilité liée à des thèmes précis et des acteurs sociaux produite par le groupe chilien, un livre sur des regards interculturels sur la Responsabilité publié par Edith Sizoo [2008], et de nombreux autres textes, plus courts et plus longs).

Dans certains pays les efforts des comités nationaux de la Charte ont en effet eu pour résultat de créer des alliances et de trouver de « démultiplicateurs » (par exemple, l'énorme programme pédagogique au Brésil, les festivals de la jeunesse en Inde et aux Philippines) .

Quant aux « régulateurs », (ceux qui créent les nouvelles règles du jeu), l'exemple le plus frappant est celui des « pactes sociaux » en Colombie (susmentionnés).

Évidemment, tout cela n'est encore qu'un début, les premières étapes. Mais sans ces débuts, le processus ne se serait pas trouvé sur une piste qui ouvre sur de vraies perspectives.

Les Projets pour 2008/9 tels que présentés dans les rapports des Membres du Comité international de la Charte (cf. II^{ème} partie) consistent en trois pistes principales, reliées entre elles :

- a. consolider et approfondir les activités et les contacts établis au cours des années antérieures ; y associer de nouveaux « démultiplicateurs » ;
- b. développer de nouveaux supports pédagogiques/promotionnels et des sites web ; publier la nouvelle version de la Charte en plusieurs langues ;
- c. construire sur ce qui a déjà été réalisé pour développer de nouvelles initiatives et les contacts.

Des exemples (loin d'être exhaustifs !) que l'on peut citer d'activités projetées pour les années à venir :

- *France* : *former des étudiants français dans la Responsabilité pour l'Environnement par le Réseau des Maisons Familiales Rurales en France ;
- *France, Afrique du Nord, Canada* : *Un nouveau projet, « La responsabilité à travers la Chanson », avec le Centre national du Patrimoine de la Chanson, des Variétés et des Musiques Actuelles, une organisation liée au Ministère français de la culture ;
- *Europe* : *Se relier avec la Fédération Internationale des Centre d'Entraînement dans les Méthodes d'Education Active (FICEMA), dont Polis

(Grèce) est membre actif ; **trouver une base pour la coordination du travail de la Charte en **Europe du nord**.

- *Géorgie* : *établir des liens avec les écoles et les municipalités régionales pour travailler sur l'adaptation des Principes de la Charte pour les Enfants ; *Conférence sur la Responsabilité et l'Environnement en association avec des ONG et des réseaux verts : Exposition photo sur la Responsabilité ;
- *Grèce et Géorgie* : * participation au programme « Clean up the Med(iterranean) » ;
- *Liban* : *Conférence sur « La Responsabilité pour les processus démocratiques », « Défendre la paix civile au Liban ».
- *Brésil* : accent sur *la mise en réseau avec des associations de *Journalistes, *Artistes, *Professionnels des Sciences de la Mer, et le *réseau latino-américain de la Charte ;
- Du *Chili*, expansion des activités de la Charte aux pays du *» Cono Sur » ; *Une Assemblée régionale de Citoyens et la recherche d'un *Accord sur la Paix et l'Intégration.
- *Colombie* : *production d'outils pédagogiques, en particulier pour la promotion des « pactes sociaux » sur les responsabilités ; *organiser un événement régional avec les autorités locales, des cadres d'entreprise, des syndicats, des ONG et des groupes sociaux ; *lancer le processus de la responsabilité dans la ville de Medellín ;
- *Etats-Unis* : *participation importante de la coordinatrice de la Charte aux Etats-Unis à la prochaine Conférence Nationale sur « Énergie et Responsabilité : Éthique et Environnement », qui vise à promouvoir des dialogues entre politiques, éthiciens, universitaires et militants pour l'environnement ; *développement d'un programme scolaire pour l'éducation à l'environnement ; *participation avec le nouveau Réseau d'Économie Solidaire américain ;
- *Canada* : participer au * »mois de la responsabilité à Montréal' ; *introduire la Charte aux « Ecoles vertes Bruntland (environ 1 000 écoles au Canada) ; *l'Université autrement - Café Philosophique » (inviter des personnes de différentes couches sociales de la société pour se rencontrer et dialoguer) ;

- *intensifier les activités de mise en réseau à l'intérieur du Canada et avec les États-Unis et l'Amérique du sud ;
- *Inde* : *nouveau programme de formation de la jeunesse : « Compétences de la vie pour un leadership démocratique » en association avec la Fondation Activ8 ; *élargir la mise en réseau régionale au Japon, au Pakistan, au Népal et au Bangladesh
- *Les Philippines* : * »Festival des jeunes 2008 : Célébrer les Responsabilités » initié par la jeunesse philippine (qui cherche un co-parrainage ou une coordination avec le *Département de l'Éducation pour l'accès aux écoles publiques secondaires et les médias)
- *Chine* : *recherches et publication d'un troisième livre, « Le concept de la responsabilité en Chine ; *deuxième atelier du programme d'échanges des étudiants Chine-Corée.
- *Nouvelle Zélande* : *élargir le réseau de la Charte à l'Australie ; *produire un film avec une histoire sur la Responsabilité dans le pacifique : « L'Eau dans un Climat de Changement »
- *Zimbabwe* : *distribuer le livre *Calming the Storms* à travers un large réseau d'éducation civique ;
- *Afrique du sud* : *suivi de la rencontre du Comité international de la Charte au Cap avec des organisations locales en Afrique du sud et la région.
- *Iran* : *développer le réseau persan en Iran, *l'élargir à l'Asie centrale, l'Afghanistan, et le Tadjikistan ; *organiser des rencontres ; *diffuser de l'information ; *créer un journal persan lié à la Charte.

Pour conclure :

Quand nous avons commencé notre voyage commun, nous avons décidé que l'on ne pourrait jamais atteindre l'objectif politique de la Charte comme « Troisième Pilier » pour la vie internationale sans un **soutien mondial** dans les sociétés civiles pour l'idée que **la responsabilité est la notion clé pour faire face aux défis du 21^e siècle**. Par conséquent, nous avons décidé de commencer par entreprendre un **processus** pour susciter la conscience d'une compréhension élargie de la responsabilité, en utilisant la Charte comme outil de discussion. Ce processus est porté et inspiré par une conscience qu'au final, un accord universellement accepté

qu'associer les Droits de l'Homme, la Paix et le Développement avec les Responsabilités Humaines est indispensable pour la survie de l'humanité et de la planète Terre.
